Tribune Socialiste

Echo de la Conférence Renard à Wasquehal

Le citoyen Victor Renard nous communique, avec prière d'insérer, la lettre suivante qu'il a adressée au *Journal de Roubaix* :

Lille, le 11 juin 1901.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Vous avez inséré un compte-rendu fantaisiste de la conférence faite à Wasquehal, dimanche dernier, par le citoyen Vingtras et moi.

Vous me donnez comme qualité, membre du Cercle d'études sociales, alors que je suis et ai été annoncé par le président de la réunion, comme représentant le Conseil fédéral.

J'ai dit qu'arrivé au pouvoir municipal le Parti Ouvrier avait un programme à accomplir et que partout il l'avait réalisé.

J'ai dit que cela contrastait avec la gestion des Maires opportunistes de la plupart des grandes villes qui, comme à Lille, avaient fait construire d'énormes et lourds édifices qui avaient enrichi les entrepreneurs, alors que les rues étaient infectes et qu'il n'existait même pas de plan du sous-sol.

J'ai fait allusion à certains anciens maires des environs qui, par des expropriations à l'amiable pour cause d'utilité publique, étaient arrivés pauvres aux affaires municipales, et qui, lorsqu'ils ont dû les abandonner, avaient du *pain sur la planche pour leurs tendemains*, et j'ai conclu : Voilà leur œuvre après trente ans de République opportuniste.

J'ai dit alors que dans le Parti ouvrier, on ne tolérerait pas pareille chose et que sans être des « anges », s'ils se trouvaient dans nos Mairies des « brebis galeuses », nous saurions les expulser, car nos élus sont dans les pouvoirs publics pour y faire les affaires du Parti ouvrier et du *corps électoral, et non pas pour y faire leurs propres affaires*... J'ai dit que je me félicitais de voir que les *socialistes triomphaient un peu partout* et j'ai cité Lille, Mons-en-Barœul, Wasquehal, Roubaix, en espérant que *bientôt* ces sorties de Municipalités iraient tout le long de la route de Lille à Bruxelles et que nous danserions la *Carmagnole* sur les ruines de la société capitaliste, et non sur le *Mont de la Trinité*, dont je n'ai jamais entendu parler.

Voilà pour ce qui me concerne et que je vous prie de publier aux lieu et place du compte-rendu ultra-fantaisiste que vous avez fait de mon discours.

Je vous assure que j'ai gardé au cœur toutes les forces de mes convictions socialistes, et vous prie d'agréer mes sincères civilités.

V. RENARD.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Jeudi 13 juin 1901 (25 Prairial an 109 de la République), 164e jour de l'année, 86e jour du printemps, 27e jour de la lune.

Lever du soleil à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 01.

Lever de la lune à 1 h. 34 matin ; coucher à 1 h. 29 soir.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le *12 juin* :

Baromètre à 2 heures du soir : 757 m/m (variable). *Baisse depuis la veille : 5 m/m.*

Thermomètre à 6 heures du matin : 8° au-dessus ; *à 3 heures de l'après-midi : 16° au-dessus.*

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Ouest, modéré.

Lire à la 2e page :

L'Affaire Vandesype.
Les amis des mouchards.
L'enquête ministérielle.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure,

UNE REPRÉSENTATION SENSATIONNELLE

Nous croyons devoir annoncer aux amateurs de spectacles que c'est samedi prochain que la troupe des Folies Sociales et Patriotiques donnera une représentation exceptionnelle à l'Hippodrome-Théâtre.

L'habile impresario Motte revient de Russie avec une troupe entièrement renouvelée.

Pour la première fois à Roubaix :

LE FAMEUX THIERRY, *la terrible Sardine de Marseille* ; ce phénomène peu connu en province peut injurier des ouvriers en grève pendant deux heures d'horloge, sans boire ni cracher.

L'extraordinaire artiste colonial GUILLAIN exécutera les exercices les plus difficiles de convention à droite, sans efforts apparents. C'est un des maîtres du genre. Après ses exercices, le colonial huilain escamotera plusieurs morceaux de savon du Congo et les remettra ensuite à ses amis et connaissances.

Le spectacle sera varié par une intéressante partie littéraire :

LE BON CURE, romance sentimentale et d'amour, paroles de M. Lagrillière-Beauclerc, chantée par M. Chatteleyn.

AIMONS NOTRE PROCHAIN, chœur sympathique, par les *Chevaliers de Saint-Flamidien*, choral mixte (c'est à dire des deux sexes).

Les Renégats, scène vécue, par plusieurs amateurs de la ville.

Etc., etc.

Le lendemain, dimanche, à 7 heures du soir, repas des animaux.

Le Sang qni parle

Pour rire et s'amuser en société, nous ne saurions trop recommander la lecture de l'article que la *Croix* de Paris a publié hier en tête de ses colonnes sur le sang que l'honorable carrossier Van den Hende a perdu au cours de la mascarade cléricale de dimanche, où un débris de pot de fleurs vint l'égratigner à la joue.

L'auteur de cet article a dépassé du coup les plus gais de nos fumistes littéraires.

Il paraît que le sang de M. Van den Hende n'est pas seulement « une semence de victoire », une « rançon de toutes les rédemptions ». Ce sang « parle » et il est « un reproche éloquent à ces chrétiens gémissants dont tout l'héroïsme se borne à l'effusion des larmes ».

Le sang qui parle ! Joli sujet à mettre en mélodrame...

Et toi, Reboux, qui déconseillas la manifestation, tu peux en prendre pour ton grade de cette mercuriale !... Entends-tu le sang de Van den Hende qui t'engueule ?

CRITIQUE SAVANTE

Le Hutin est certainement un roubaisien intelligent et spirituel, si l'on en croit les élucubrations qu'accueille béatement une sainte feuille locale.

Sous le titre de « Propos d'un roubaisien », ce diligent lorrain a trouvé quelque chose à critiquer dans les questions posées aux élèves qui subissent actuellement les examens du certificat d'études primaires.

Ainsi, on a osé leur demander quels sont les éléments qui entrent dans la composition du fumier, et cela offusque cet excellent critique. Il ignore le purin, et adore l'eau bénite.

Il n'admet pas qu'un enfant de Wattrelos, — où il y a des exploitations agricoles, — ou de Roubaix, — où quelques terrains vagues servent à la culture maraîchère, — soit à même de connaître les *engrais dont il peut faire usage un jour.*

—*Le Hutin*, qui a ses jours de franchise, avoue qu'il ne comprend pas une pareille question. Le contraire nous eût quelque peu étonnés.

Il comprendrait, au contraire, qu'on questionnât l'enfant sur l'enfantement de la Vierge, et sur la ridiculisation de Saint-Joseph.

Pour lui, ces saintes choses et les commandements de Dieu, c'est très intéressant. Mais l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, l'agriculture, cela n'a guère d'intérêt... au contraire, l'ignorance du peuple étant nécessaire pour consolider la chancelante religion.

Comment qualifier une telle sortie ? Bêtise, ou inconscience ?

On a eu tort, dit le docte critique, de demander, aux élèves, le poids moyen d'un hectolitre d'avoine. »

Le Hutin aurait-il peur qu'on vulgarise ainsi la façon de connaître la quantité de la nourriture qu'il absorbe ?

G. L.

LE VOL DE LA RUE DU CUROIR

Un des auteurs du vol de la rue du Curoir a été arrêté avant-hier mardi, à Bruxelles, par la police belge, qui avait été prévenue télégraphiquement et informée du signalement des voleurs présumés.

Voici dans quelles circonstances l'arrestation a eu lieu :

Lundi après-midi, deux messieurs se présentaient à la « Caisse de Reports et de Dépôts » de la rue du Marché-au-Bois. Ils étaient munis de valeurs volées à Roubaix et venaient pour les vendre. L'employé invita ces messieurs à repasser, mardi matin, leur donnant l'assurance que les actions et obligations seraient négociées et qu'il leur en remettrait le montant.

Mardi matin, l'un des deux vendeurs se présentait au guichet. Une ouvrière avait été établie ; arrêté aussitôt, on le conduisit au commissariat de la rue de la Régence. Interrogé par M. De Herdt, officier de service, le particulier déclara se nommer M..., âgé de 38 ans, demeurant à Paris. Il ajouta qu'il se trouvait depuis deux jours à Bruxelles où il avait fait la connaissance d'un de ses compatriotes. Celui-ci l'avait prié, lui, de l'accompagner pour aller vendre des obligations et l'avait chargé, mardi matin, d'aller en toucher le montant.

Une perquisition faite à l'hôtel où M... est descendu n'a donné aucun résultat. Une enquête a été ouverte pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis par M... Son compatriote, dont il a donné le nom et le signalement, est activement recherché.

M. Cambry de Beaudimont, juge d'instruction, a été chargé d'ouvrir une information. L'enquête judiciaire a déjà donné les résultats suivants :

L'individu ne s'appelle pas Meunier, comme il l'avait déclaré, mais en réalité Roger Robert, âgé de 35 ans, originaire de Nimy.

Il était descendu dans un hôtel de la rue du Midi, où il était inscrit, sur le livre des voyageurs, sous le nom de Meunier. De plus cet individu, qui a déjà subi plusieurs condamnations en Belgique, avait exhibé à l'établissement financier de la rue du Marché-au-Bois, comme pièce d'identité, une carte d'électeur au nom de Catry, délivrée par le bureau électoral de Saint-Quentin. Dans ses poches on a également trouvé d'autres papiers au nom de Catry ainsi qu'un coupon de *chemin de fer, retour pour Lille. De plus, il a été* établi que lorsque Roger Robert s'est représenté *mardi à la Caisse des Reports, son complice l'at*tendait en voiture, à l'angle de la rue de l'Impératrice.

Celui-ci ne voyant pas revenir Roger Robert *et craignant sans doute d'être arrêté à son tour,* ordonna au cocher de filer. En cours de route, il descendit du fiacre sous prétexte d'aller acheter des cigares. Il partit, mais ne revint plus. L'enquête a également démontré que lundi, Roger Robert et son ami s'étaient rendus dans une maison de confection du boulevard du Hainaut et s'étaient fait habiller de neuf. Tous ces détails semblent faire croire que Roger Robert est l'un des auteurs du vol considérable commis à Roubaix. M. Yves, de la *brigade judiciaire*, a été chargé de retrouver le complice de Robert qui semble ne pas encore avoir quitté *Bruxelles*.

ARRESTATION D'UN TRIO D'AMIS. — Mardi, vers trois heures et demie du soir, ont été arrêtés les nommés : Théophile Sergent, 40 ans, mouleur, demeurant rue St-Laurent ; Paul Evrard, 20 ans, mouleur, demeurant rue de France, cour Allart, 2 et Edmond Martin, mouleur, demeurant à Roncq, inculpés d'outrages, rébellion, coups et ivresse.

LA FIN D'UNE PARTIE DE PLAISIR. — *Mardi matin*, dix roubaisiens partaient en break, en partie de plaisir, au bois de Phalempin.

En revenant, vers neuf heures du soir, l'essieu de la voiture se rompit à Mons-en-Baroeul, rue de Lannoy, la voiture renversa et il y eut trois blessés.

Ce sont les nommés Amand Mariage, cabaretier en face de la poste ru du Vieil-Agneau, qui a eu une forte blessure à la jambe ; Henri Vanhassebroeck, garçon de café au Grand café, demeurant rue des Fabricants, qui a reçu une forte contusion à la tête ; Arcade Dupuis, cabaretier au Bijou-Conert, place du Tcrichon, qui a eu la main gauche foulée.

Les blessés qui ont été ramenés à leur domicile en voiture, après avoir reçu des soins sur place, sont dans un état satisfaisant.

PARTI OUVRIER
Section Roubaisienne

CHOIX DES CANDIDATS

Tous les membres du Parti Ouvrier adhérents aux sections de Roubaix, Wattrelos, Croix, et Wasquehal, sont invités à assister au Congrès juin, à quatre heures de l'après-midi, au local de la coopérative *La Paix*, boulevard de Belfort, à Roubaix.

Ordre du jour : Choix des candidats aux élections cantonales.

La carte du Parti sera rigoureusement exigée à l'entrée. Nul ne pourra prendre part au vote s'il est en retard de plus de trois mois de cotisations.

Les secrétaires de sections seront chargés du contrôle à l'entrée de la salle :

Réunions du vendredi 14 juin

2e SECTION. — A 8 h. 1/2, au local *La Paix*.

Réunions du samedi 15 juin

3e SECTION : — A 8 h. 1/2, au Palais, au Pile.
13e SECTION. — A 8 h./2, estaminet Wilfart, Grande Rue, 3335.
16e SECTION. — A 8 h. 1/2, estaminet Mansart, rue de l'Epeule, 77.

ÉTAT CIVIL
DE ROUBAIX du 12 juin 1901

Naissances. — Eugénie De Bock, rue de la Guinguette, cour Ivo, 4. — Madeleine Delreux, rue d'Oran, 16. — Jean-Baptiste Blin, rue des Longues-ales, 280. — Albert Deruddet, rue du Fontenoy, 392. — Marcel Deponthieu, rue Monge, cour Delplanque, 17.

Décès. — Albert Bolle, 76 ans, rue St-Jean. — Louis De Backer, 79 ans, rue de l'Epeule, 13. — JJules Dhalluin, 60 ans, rue de Barbieux. — Julie Meeseman, 1 an, rue Blanchemaille. — Maria Carton, 9 mois, rue Blanchemaille. — Suzanne Willem, 5 ans, rue Blanchemaille. — ortence Dupire, 60 ans, rue du Collège, 25.— Marie Gruniaux, 74 ans, rue de l'Hospice. — Joseph Dernicourt, 8 mois, rue de Lannes, 22. — Augustine Salembier, 23 ans, rue d'Oran, 156.

LE ROI DES CAFES

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, RUE DE L'EPEULE, et 206, RUE DES ARTS, ROUBAIX.

Le Congo, savon admirable,
Est à chacun indispensable.

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, boul. Magenta, 139, à Paris.

TOURCOING

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, hier, aux halles : marée, 500 kilogr. ; maquereaux, 950 kilogr., cerises, 850 kilogr., fraises, 140 kilogr. ; pommes de terre, 1.000 kilogr. ; pois, 75 kilogr. ; haricots, 60 kilogr. ; andives, 50 ; choux-verts, 450 ; asperges, 350 bottes ; échalottes, 125 bottes ; poireaux, 75 bottes ; oseille, 10 paniers ; cerfeuil, 10 paniers, thym, 5 paniers.

TIRAGE D'OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DE 1878. — Le samedi 15 juin, à dix heures du matin, il sera procédé, à l'Hôtel de Ville, au tirage de 250 obligations de l'emprunt de 1878, pour la construction de l'usine à gaz.

ÉTAT CIVIL
de Tourcoing du 12 juin 1901

Naissances. — Arthur Comptaer, rue de Rouen, 1. — Marcel Desrousseaux, rue de Bouvines, 187. — Julia Volcke, rue de Gand, 235. — Maurice Quétier, rue de Renaix, 25. — Fernand Rotty, rue de Roubaix, 38 *bis*. — Marcel Ponchon, rue Nationale 134.

Décès. — Théophile Depoorter, 30 ans, rue des Feuvettes, 133. — Emile Carlier, 50 ans, rue du Chevalier Bayard, 43. — Clovis Leporcq, 4 mois, rue du Bois, 49. — François Niffle, 84 ans, rue de Menin, 110. — Zoé Hazebroucq, 16 ans, rue de Paris, 168.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Vol du coffre-fort à la Gare

C'est décidément la gare de Croix, que les cambrioleurs choisissent, pour faire leur coup. L'enquête du vol du courrier postal n'est pas terminée, que déjà ces messieurs recommencent, mais cette fois, ils se paient encore plus d'audace, et c'est dans les bureaux de la Grande Vitesse de la gare de Croix, qu'ils viennent enlever le coffre-fort et vont le briser dans un bâtiment en construction voisin. Heureusement, le coffre-fort ne contenait que 150 francs.

DEPART DES EMPLOYES

M. David Bizet, âgé de 52 ans, receveur de la Grande Vitesse, demeurant rue de l'Egalité, 23, avait, après le passage du train 2561, ouvert sa fenêtre pour fermer les persiennes, puis il mit ses papiers en ordre et prépara un fond de caisse pour son successeur qui arrive le matin.

L'argent fut placé dans une sébile et déposé dans le compartiment inférieur du coffre-fort. La somme qui était de 150 francs se composait d'une pièce de 10 francs, 4 ou 5 pièces de 2 francs, 120 pièces de 1 franc, 5 ou 6 pièces de 50 centimes et environ 1 franc de monnaie de billon. Il était environ une heure du matin lorsque M. Bizet quitta son bureau.

L'ENLEVEMENT DU COFFRE-FORT

C'est certainement entre une et deux heures du matin que le vol a été commis.

Les malfaiteurs, ont passé par la petite porte, par laquelle passent les employés de la gare. *Après être allés chercher une brouette, se trouvant* sur les quais à l'endroit même où a été volé le sac de dépêches dernièrement, ils se sont dirigés vers la fenêtre du bureau, où ils n'eurent pas beaucoup de peine à faire sauter les persiennes qui sont en très mauvais état. Ils brisèrent un carreau de la fenêtre, firent jouer l'espagnolette, puis rentrèrent dans le bureau.

Immédiatement ils fouillèrent tout le bureau, jetant tout pêle-mêle et attaquèrent ensuite le coffre-fort, qui, malgré sa résistance à desceller dir mur ou il n'était fixé que très peu. Ce meuble qui est du poids de 100 kilos a été renversé sur une chaise puis hissé sur la fenêtre et enfin déposé sur la brouette ; et les hardis voleurs sortirent de la gare par la petite porte au bout des quais, qui leur avait donné passage pour leur entrée.

LA DECOUVERTE DU VOL

Le vol fut découvert hier matin un peu avant quatre heures, par M. Désiré Lecocq, 42 ans, homme d'équipe à la gare, qui en avertit immédiatement M. Lenne, chef de gare. Ce dernier l'envoya avertir M. Seghin, commissaire de police, qui arriva aussitôt sur les lieux et commença son enquête. M. Seghin, aidé de M. Lenne, se mit immédiatement à l'œuvre. Il ne tarda pas à remarquer des traces de pas dans la poussière. Après examen, il put voir que c'était l'empreinte de pieds nus, mesurant 24 centimètres de longueur et 9 centimètres de largeur.

En suivant des pas, il arriva dans le bâtiment en construction qui est situé sur la route du Noir Bonnet. M. Lenne aperçut la brouette qui avait servi à l'enlèvement du coffre-fort, puis dans un renfoncement à l'entrée de la cour, voltigeaient des papiers que les voleurs avaient retiré du coffre-fort.

Pour ouvrir ce meuble et sans bruit, les malfaiteurs avaient eu soin de recouvrir toute la porte du coffre-fort, d'une épaisse couche d'herbe, puis à l'aide d'une pierre, mesurant 76 centimètres de longueur, 24 centimètres carré et pesant 80 kilos, ils enfoncent la porte.

Les malfaiteurs ont simplement enlevé le numéraire. Il y avait en outre pour environ 4,000 francs de papiers : cartes d'ouvriers, billets anglais, bulletins postaux, cartes postales, des timbres et quelques pièces de crédit.

Dans le bureau de la grande vitesse, M. Seghin a trouvé deux tringles en acier, formant règle, de 40 centimètres de longueur et 2 centimètres carré d'épaisseur. L'une de ces barres était pliée.

Un tiroir de M. Albert Rolly, 26 ans, employé à la grande vitesse, avait également été fracturé. Un revolver, renfermé dans une gaine en peau de daim, chargé de quatre balles, estimé à 40 francs, et une boîte en fer blanc contenant des balles, ont été enlevés. La boîte a été retrouvée dans un cabinet d'aisances situé sur les quais.

Personne n'a rien entendu, sauf les deux veilleurs demeurant à la maison Holden qui ont entendu des coups entre une heure et deux heures du matin, mais ils ont cru que c'était des coups de marteau qui venaient du côté du canal, aux quatre écluses où on construit actuellement un port.

M. Seghin continue l'enquête.

Vol de canards

Depuis quelques jours, le *Journal* soi-disant catholique et honnête *de Roubaix* tient boutique ouverte de canards.

Hier, en même temps qu'elle devait publier une lettre du citoyen Guyot, au sujet de ses inventions relatives à la démission de l'ancien secrétaire de la mairie, la bonne feuille cléricale annonçait que le citoyen Desbarbieux songeait à abandonner ses fonctions de maire.

C'est un mensonge de plus. Et voilà tout.

LE VOL DU COURRIER POSTAL. — Nous apprenons que le facteur Flipo, qui était absent lorsqu'on a volé le sac de dépêches, vient d'être révoqué par l'administration des postes.

TOUFFLERS

LES ACCIDENTS DE VELO. — Pendant la course de velo de dimanche des accidents multiples se sont produits tout le long de la route, et des pelotons ont été tamponnés et blessés par les imprudents cyclistes.

C'est ainsi que le jeune Quesnoy, âgé de 15 ans, domicilié au Vert Pré, à Lys, a été renversé près de l'estaminet Pannecourt. Relevé baignant dans le sang qui s'échappait d'une profonde blessure faite à la tête, le cuir chevelu ayant été enlevé sur une longueur de plus de huit centimètres de long sur quatre de larges, ce jeune homme fut transporté chez le citoyen Pannecourt où il reçut les premiers soins. Reconduit ensuite à son domicile.

La plupart de ces accidents furent causés du fait de l'accaparement du trottoir par les cyclistes.

LE NORD
LILLE

Les Fêtes d'Esquermes

LE CORTEGE DU TRAVAIL

Nous avons donné, hier, l'ordre dans lequel seront placés les groupes avec les numéros qui leur sont affectés. Voici quelques détails supplémentaires :

La tête, formée par un peloton de trompettes à cheval se trouvera placée dans la rue des Stations, à la hauteur de la rue de la Gendarmerie. Puis viendront : en face les maisons portant les numéros 99 et 99 bis : le char de l'Ecole Baggio (école pratique d'industrie) ; numéros 95, 97 : char de l'Abattoir ; numéros 93, 91 la Boulangerie ; numéro 89 : la Pâtisserie.

Entre la rue Lavoisier et la rue de la Petite-Allée devront se placer : en face le numéro 85 : le char de la Confiserie, la fanfare d'Esquermes ; numéro 77, face à la rue Charles-Quint le char de la Brasserie ; numéros 75, 73, chars des Limonadiers des chapeliers, de l'Imprimerie.

Entre la rue de la Petite Allée et la rue de la Grande-Allée, viendront : le char des Dragueurs, la Fanfare l'Union de Lille ; en face le numéro 63 le char des blanchisseuses ; numéro 59 le char des sellers-carrossiers et celui des charpentiers.

Entre la rue de la Grande-Allée et la rue Mercier prendront place en face le numéro 57, le char de carreleurs, la fanfare de Wazemmes

Ici devait se trouver le char aumonière, mais l'*Arbre de Noël* a justement fait remarquer que sa présence au milieu du cortège aurait pour conséquence inévitable de le couper immédiatement en deux tronçons. Il a été décidé, alors, qu'une première aumônière se trouverait en tête, immédiatement après les trompettes, pour que les groupes suivants soient tenus de fixer leur marche sur la sienne, et une seconde, de forme différente, à la queue du cortège.

Donc la formation de la cavalcade se continue ainsi : en face le numéro 39, de la rue des Stations, le char de l'industrie textile ; numéro 33, le char des sculpteurs ; numéro 29, le char des teinturiers. Entre la rue Mercier et la rue Solférino : en face les numéros 27, 25, les Commissionnaires ; numéro 21, les Maçons ; numéro 17 et 15, les chars des Savonniers, la fanfare du Sud ; numéros 7 et 5, char de la Métallurgie ; numéros 3 et 1, les Paveurs.

Entre la rue Solférino et la rue du Faisan, côté des Halles, se placeront : les chars de l'industrie du Cuir, des Tonneliers, des Faïenciers, de la Confection. Du côté de la place : les Jardiniers avec la Reine des Ouvrières, le char de l'Ecole des Beaux-Arts, le deuxième char Aumônière.

Nous rappelons que les personnes ou groupes désireux de prêter leur concours comme quêteurs doivent se faire inscrire au siège de l'*Arbre de Noël*, 111, rue Nationale. Des médailles seront affectées aux quêteurs isolés et aux sociétés, composées d'au moins cinq quêteurs, qui auront reçu le plus d'argent.

LE PROGRAMME DES FETES

Le programme des fêtes des 16 et 17 juin, qui sera mis en vente au profit de l'œuvre des Tuberculeux, formera une très jolie plaquette, dont la couverture illustrée est l'œuvre de M. Derache, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Le distingué artiste a eu comme collaborateurs au point de vue typographique, les élèves de la section du livre de l'Ecole Baggio, dont nous avons déjà signalé l'intelligente initiative.

AUX HOSPICES

La Démission de M. de Lapersonne

Nous avons été le seul journal de Lille à annoncer, dès hier matin, la démission de M. de Lapersonne de sa qualité exceptionnelle d'administrateur des Hospices.

L'*Echo du Nord* s'est aussitôt empressé de courir aux informations et il a confirmé, hier soir, nos dires, quant au fait, mais en donnant une autre version des détails.

— « M. de Lapersonne, dit-il, obligé de » s'absenter pour des raisons personnelles » que nous ne sommes pas autorisés à dire » pour l'instant, ne pouvait plus suivre les » séances de la Commission (des Hospices) » avec toute l'assiduité nécessaire. Il a donné spontanément sa démission. »

Nous n'avons pas les mêmes raisons que l'*Echo* d'observer le mystère sur les causes de la démission de M. de Lapersonne.

L'éminent clinicien s'était rendu impossible à l'administration des hospices à cause de son attitude dans les diverses circonstances que nous avons relatées hier.

Et pour se débarrasser de lui, on le nomme... à Paris !

Ainsi la « défense républicaine » — selon M. Leygues — se venge royalement des *défenseurs du cléricalisme !*

C'est vraiment admirable et cela rappelle la farce Henri IV à son cousin de Guise, toutes proportions gardées.

M. le professeur Combemale que M. Vincent nomme en remplacement de M. le professeur de Lapersonne, marchera, sans nul doute, sur les traces de son prédécesseur.

Il a les mêmes qualités républicaines et politiques », la même horreur des « sans-patrie » de la municipalité et un égal souci de professer, un jour, à Paris !

Quant à M. Vincent, notre stupéfiant préfet — pas de coquille s. v. p. au qualificatif, — il a enregistré cette nomination, entre deux trains.

Tout le monde sait, en effet, que le préfet du Nord tient cabinet partout ailleurs qu'à la Préfecture, — à ce point que M. Letailleur, déberdé, supplie à cors et à cris M. Waldeck-Rousseau de lui donner, même une sous-préfecture !

Et pourquoi pas ?

Ce ne serait pas plus surpassant que de voir M. de Lapersonne recevoir de l'avancement après ses génuflexions pieuses et M. Combemale prendre la suite dudit, par faveur administrative !

LIGUE DE DEFENSE PROFESSIONNELLE DU COMMERCE DES BOISSONS. — *Meeting du 30 juin.* — L'élection du Comité d'organisation du Meeting a eu lieu, mercredi 12 juin, dans une assemblée, convoquée à cet effet au Grand-Hôtel de Lille.

L'ordre du jour ci-après a été d'abord adopté : Suppression du privilège des bouilleurs de cru et affectation du produit, recueilli, au chef, par l'Etat, à la suppression des licences et à la diminution des droits sur l'alcool.

Etaient représentés : 1. Le syndical central des vins et spiritueux en gros du Nord ; 2. Le Syndicat des Débitants de Lille ; 3. Le Syndicat des Débitants de Fives-Lille ; 4. Le Syndicat de l'Epicerie ; 5. L'Union commerciale de l'arrondissement de Lille ; 6. Les Courtiers-Représentants.

Ont été élus : M. E. Lainé, président et M. Dayez, secrétaire-général ; M. Armand Gosselin, secrétaire-adjoint.

Membres : MM. Callens et Durand, pour le Syndical central du Nord ; MM. Guffroy et Pagant, Syndicat des Débitants de Lille ; MM. Blicq et Delaplace, Syndicat des Débitants de Fives-Lille ; MM. Watterlot et Deraet, Union commerciale ; MM. F. Marchand et T. Dupas, Courtiers-Représentants.

Siège du comité : rue de Paris, 47, café Delevoie, salon du rez-de-chaussée. — Y demander et adresser tous renseignements, ainsi que la correspondance.

Tous les jours, le dimanche excepté, de 4 à 6 heures, permanence : réunion et réception.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un cocher de la maison Duchemin, Decarnin Louis, 38 ans, demeurant rue des Postes, 45, a eu hier la jambe gauche, par suite d'un brusque recul du cheval, prise entre un camion et un mur.

Les contusions du genou et les douleurs internes qui ont été la conséquence de cette compression exigeront, d'après le docteur Vermersch, un repos de dix jours.

— Aux ateliers de chaudronnerie de Ruyver fils, un chauffeur de clous, Jules Werquin, 14 ans, demeurant à Ronchin, s'est fait une pluie du deuxième doigt de la main droite.

Le docteur Delplanque, qui lui a donné des soins, estime que cet accident entraînera un incapacité de travail de 15 jours.

— Finder Auguste, 23 ans, demeurant à La Madeleine, occupé pour le compte de M. Salembier, négociant en bois, dans un chantier, rue Saint-Gabriel, a eu l'index droit écrasé en déplaçant un arbre.

Le docteur Benoit a constaté que la blessure pourrait déterminer la perte de la phalangette, et que Finder ne sera guère rétabli avant un mois.

TOMBE D'UNE ECHELLE. — Hier, vers 8 heures 1/2 du matin, un ouvrier peintre au service de M. Grulois, entrepreneur, M. Edouard Valanker, était occupé à laver une façade, rue de Tournai, 124.

Pour atteindre au premier étage, il était monté au sommet d'une échelle, à 4 mètres de haut environ.

Tout à coup, le pied de l'échelle bascula, et Valanker fut précipité sur la chaussée.

Le docteur Carpentier, appelé, constata une fracture du pied droit et diverses contusions.

Après un premier pansement, le blessé fut transporté à son domicile, rue de la Vignette, 29.

VIEUX AMIS. — Richard, l'ami sans gêne dont nous avons parlé hier, et qui avait soulagé un boucher de Dunkerque, M. D..., après une bonne soirée passée avec lui, de sa montre en or et d'un billet de 50 francs, a été arrêté.

Après interrogatoire devant M. Roussenac, commissaire du 7e arrondissement, Richard a été déféré au Parquet.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE. — Il n'y aura pas de séance de l'école d'instruction les dimanches 16 et 23 juin, pas de tir le 16 juin, jour des fêtes de Lille.

Tir le 23 juin comme d'habitude.

QUI VA LA ? — Mardi soir, une sentinelle du poste du boulevard d'Alsace, le chasseur Billet, apercevait un jeune homme, le nommé Payen, 19 ans, plafonneur, rue de Juliers, 31, qui s'amusait à passer sur les remparts.

Le soldat le pria d'aller promener ailleurs. Mais l'individu, après s'être éloigné quelque peu, s'avisa de lancer à la sentinelle des cailloux et des morceaux de brique qui, du reste, n'atteignirent pas leur but.

Payen a été arrêté hier et déféré au Parquet.

BOUCHER ECHAUDE. — Hier matin, un boucher de la rue Pierre-Legrand, 150, M. Parent, allait à l'Abattoir de Lille pour payer une note à un employé de l'échaudoir.

M. Parent avait environ 300 francs dans son porte-monnaie. Il régla les 25 francs qu'il devait et s'en fut à ses affaires.

Quelque temps après il constatait que ses poches étaient veuves de tout pécule.

M. le commissaire Chauvin à qui le boucher a fait part de sa mésaventure, a ouvert une enquête.

AH ! LE BON BILLET ! — Une enquête est ouverte, au 7e arrondissement, au sujet d'un vol commis dans un estaminet de la rue d'Arras, au préjudice d'un client de la maison.

Il s'agit d'une somme de 250 francs, contenue dans un porte-monnaie, et disparue avec lui.

Le nommé François Vandecostel, demeurant cour Wallaert, est inculpé de ce vol.

Fédération de la jeunesse Laïque et des étudiants de l'Etat — Ce soir, à huit heures et demie réunion de la commission du soir, quatrième réunion du groupe d'études sociales.

Causerie et discussion contradictoire. Après la causerie, réunion du comité.

Ordre du jour : Conférence Urbain Gohier. — Questions urgentes.

Présence indispensable.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

La tentative de Meurtre
de la Madeleine

L'instruction du drame de la Madeleine suit son cours.

Hier, M. Delalé a interrogé plusieurs témoins, notamment M. Minet, le père d'Albert et de Charlès, les jeunes camarades du meurtrier, et Mlle Marie Bruges, demoiselle de magasin chez Mme Gavelle, grand'tante des enfants.

Charles Minet sera interrogé également aujourd'hui ou demain.

Ces diverses dépositions n'ont guère fait que confirmer les détails que nous avons donnés des relations de Coyez avec la famille Minet.

Coyez fréquentait beaucoup chez la grand'mère, Mme Gavelle, et celle-ci, comme les premières déclarations de l'accusé l'ont fait connaître, exprimait souvent devant lui sa douleur du départ de son petit-fils Albert.

C'est Me Chiris, du barreau de Lille, qui a été choisi comme défenseur par Coyez. Dans ces conditions, l'interrogatoire ne saurait tarder.

On est assez surpris que Mme Coyez n'ait pas encore rendu visite à son fils. Sans doute la pauvre femme redoute l'émotion compréhensible de cette entrevue.

Quant à Mme Ritter, son état s'améliore chaque jour. La dernière consultation des médecins a eu comme conclusion, de ne pas opérer l'extraction de la balle, qui, d'ailleurs, d'ici peu, le gonflement de la mâchoire disparu, n'empêchera plus la mastication et ne causera plus de gêne à la blessée.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

QUIÉVRECHAIN

Démission du Conseil municipal

Au cours de la séance du Conseil municipal tenue samedi dernier, le maire de Quiévrechain, M. Huyghes, informa les membres de l'assemblée communale, que le préfet du Nord avait annulé son arrêté interdisant aux sociétés de musique, vocales ou instrumentales, de se faire entendre sur l'etertitoire de la commune.

Comme protestation, le maire annonça qu'il donnait sa démission, et les conseillers présents, se solidarisant avec le maire, signèrent séance tenante une démission collective qui fut envoyée au préfet du Nord.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

Grève aux chantiers de construction
A DUNKERQUE

(De notre correspondant particulier)

Dunkerque, 12 juin. — Hier matin, les ouvriers des chantiers de construction de France, au nombre de 300 environ, se sont mis en grève.

Ces ouvriers sont surtout des chaudronniers, aide-chaudronniers et hommes de peine. Ils ne sont payés qu'à 35 centimes de l'heure et en demandent 45.

Aujourd'hui, les grévistes se sont rendus devant les bureaux de la direction où une délégation de cinq ouvriers est allée porter les revendications des grévistes.

L'directeur a offert une augmentation de 25 centimes que les ouvriers ont refusée.

L'on croit savoir que demain, tous les ouvriers des chantiers, même ceux ayant un prix convenable, se solidariseront avec leurs frères de travail, arrêteront et se joindront à eux.

Ce soir, à 8 heures, assemblée des grévistes, 47, rue du Port Louis.

Nous donnerons demain de plus amples détails.

LA SITUATION COMMERCIALE A DUNKERQUE. — *La situation du commerce de Dunkerque*, après une période très critique, s'est enfin sensiblement améliorée. Il y a un peu plus de travail sur le port, quelques navires sont entrés et il y en a un certain nombre d'attendus.

Il est donc à espérer que ce long chômage prendra fin, pour le plus grand avantage des ouvriers Dunkerquois et du commerce local.

Néanmoins, il faut quand même que ceux qui ont souffert du chômage pendant des six et sept semaines, reçoivent quelque allégement à leurs souffrances, sous forme de secours distribués par les municipalités des communes où habitent des ouvriers du port.

Nous avons annoncé, dernièrement, que le Conseil municipal de Saint-Pol-sur-Mer avait voté un crédit de 3,000 francs, à verser au bureau de bienfaisance pour être distribués aux chômeurs.

Dans sa séance de samedi dernier, 8 juin, le Conseil municipal de Rosendaël a voté un crédit de 1,500 francs qui recevra la même att